

Questions et Demandes CFDT PSTE

INC Retraite du 5 mai 2022

1. Le 14 mars 2022, la Ministre de la Fonction Publique a annoncé le dégel du point d'indice des agents de la Fonction Publique. La CFDT PSTE revendique une mesure collective et pérenne à la Sécurité Sociale qui doit se traduire par l'augmentation substantielle de la valeur du point.
La CFDT demande quelle est la position du Directeur Général de la CNAV à ce sujet ?

La CFDT demande à quel moment vous nous communiquerez la note de cadrage salariale ?

2. La CFDT demande si l'ensemble des Carsat ont négocié un accord « forfait mobilité durable ».
3. Compte tenu de la situation (inflation, augmentation du prix des carburants), la CFDT souhaite savoir si les Carsat ont mis en place des mesures d'accompagnement vis-à-vis des salariés :
 - Augmentation de la prise en charge de l'abonnement transport,
 - Augmentation des indemnités kilométriques...

La CNAV incite-t-elle les Directions Locales à mettre en œuvre ces mesures ?

Pour la CFDT, il est indispensable, que toutes les mesures qui permettent de préserver, voire d'améliorer le pouvoir d'achat soient actionnées.

4. La CFDT est inquiète du manque d'effectif pour avoir de bonnes conditions de travail et assurer les missions de service public qui nous sont dévolues. Les dernières annonces des pouvoirs publics au sujet de la sécurité Sociale nous font craindre une nouvelle saignée des effectifs. Quel est la position de la CNAV au sujet des effectifs au sein de la branche retraite dans le cadre de la prochaine COG ?

Pour la CFDT, il est maintenant plus que temps que les Pouvoirs Publics cessent de considérer la protection sociale comme un coût. Au contraire, dans ce domaine, le service rendu au public doit pouvoir compter sur un financement à la hauteur des enjeux et des attentes. C'est pour cela que la CFDT demande l'arrêt des baisses d'effectif et que soit calibré les moyens humains en fonction des missions attendues.

5. Les salariés souffrent des difficultés informatiques liées au passage dans le RGCU des travailleurs indépendants, les dysfonctionnements informatiques se révèlent et les dossiers ne peuvent être payés. Les départs anticipés et simulations de carrières des TI ont été bloquées. La CFDT demande que les moyens soient mis en place par la CNAV pour que les dossiers TI soient régularisés.
6. L'arrivée d'ORELI n'améliore pas la situation. Par exemple, un assuré dont les droits ont été ouverts dans une région X ne peut avoir, via ce nouvel applicatif, de rendez-vous dans une autre région Y. C'est un vrai problème pour les agents obligés de trouver une fois de plus des moyens de contournement. La CFDT demande que la CNAV mette en œuvre les actions qui permettront de pallier ces situations plus que problématiques.
7. Après deux ans de pandémie, la mise en place successive des nouveaux outils livrés sans modules de formation ou incomplet, participe à l'épuisement des collègues. La CFDT fait le constat que les salariés des organismes sont épuisés par cette situation et que cela met également en difficulté les organismes locaux. La CFDT vous demande votre position sur ce constat et quelles actions ont pu être ou seront mises en place ?
8. Depuis la pandémie le travail à distance s'est développé. Les accords NTIC ne permettent pas au sein de l'ensemble des Carsat d'adresser des courriels aux salariés. La CFDT sollicite à ce sujet votre intervention auprès de votre réseau de caisses locales.
9. Les rémunérations des Femmes et des Hommes sont déséquilibrées au regard du salaire moyen annuel comme le salaire médian annuel brut. La moyenne d'ancienneté dans l'institution tend pourtant à l'équilibre. Quelles actions sont mises en place la CNAV pour aller vers une équité des salaires entre les Femmes et les Hommes dans l'institution ?

Le 2 mai 2022